

Qualité de l'air à Trois-Rivières

»»» Synthèse

ENVIRONNEMENT MAURICIE



Mise en contexte

Le 24 janvier 2024, Environnement Mauricie organise une table ronde sur la qualité de l'air extérieur à Trois-Rivières, afin de faire un état des lieux des données et de l'impact sur la santé publique.

L'activité se déroule à la Maison de la solidarité devant un public de plus de **50 personnes**, dont 7 membres du conseil municipal.

Ce qu'il faut retenir

Portrait environnemental

Présenté par l'équipe du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

- La qualité de l'air à Trois-Rivières est **généralement bonne**.
- Les concentrations des contaminants mesurés sont **comparables aux autres milieux urbains** du Québec.
- Le MELCCFP possède **3 stations de surveillance** à Trois-Rivières qui mesurent les contaminants suivants : l'ozone, les particules fines, le dioxyde de soufre, le sulfure d'hydrogène, le carbone noir, les particules en suspension totales et 31 métaux.
- De 2012 à 2022, la **tendance** de concentration de **particules fines** est **stable** et celle des **particules en suspension** est en **baisse** d'environ 30 %.
- Une des particularités de Trois-Rivières est les **mauvaises odeurs** générées en partie par les papetières (H2S).
- En 2022, le **dépassement de normes de qualité** de l'atmosphère pour le H2S, sur 4 min., est d'environ **1 % du temps**, soit très peu et aucun dépassement pour les métaux pouvant occasionner des effets cancérigènes n'a été mesuré.
- Quatre industries, dont les deux papetières Kruger, ont l'**obligation de déclarer annuellement** leurs émissions atmosphériques au MELCCFP.
- Les deux papetières sont assujetties au Programme de réduction des rejets industriels. Ce programme permet un **encadrement spécifique** en ajoutant selon les besoins des exigences supplémentaires dont, un **plan d'action** pour réduire les émissions de H2S.

Portrait de la santé en lien avec l'air extérieur

Présenté par la Dre Caroline Marcoux-Huard, Direction de la Santé publique et responsabilité populationnelle, CIUSSS Mauricie – Centre-du-Québec

- 10,3 % de la population trifluvienne d'un an et + fait de **l'asthme** (moyenne québécoise : 11,2 %).
- La **mortalité** par maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) ne se distingue **pas significativement** de celle observée au Québec.
- Les **particules fines sont préoccupantes** parce qu'elles pénètrent profondément dans le système respiratoire.
- Selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les données de 2022 pour Trois-Rivières se situent **très près du niveau** recommandé en concentration de particules fines (PM_{2,5}).
- Les **principales sources de particules fines** au Québec sont : 51 % poussières (construction, routes, autres), 18,4 % chauffage au bois résidentiel et 0,8 % industrie des pâtes et papiers.
- La majorité des **plaintes** reçues à la Santé publique portent sur les odeurs d'œufs pourris associées au H2S dont la concentration cause des nuisances, mais **n'est pas toxique**.
- Chaque personne n'a pas la même vulnérabilité, plusieurs **facteurs doivent être considérés** pour évaluer l'impact de l'air sur la santé : nature du contaminant, quantité du contaminant, durée d'exposition, dose respirée, sensibilité de la personne, autres conditions de santé et habitudes.
- Principaux **symptômes** d'un contact avec de l'air de mauvaise qualité : irritation des yeux et voies respiratoires, difficulté à respirer, augmentation de l'essoufflement, aggravation de l'asthme, des troubles cardiaques et pulmonaires existants, maladies chroniques des poumons et cardiovasculaires, cancer du poumon.
- Quand l'**indice de la qualité de l'air** est mauvais (rouge) ou acceptable (jaune), il est recommandé de moduler les activités à l'extérieure.

Préoccupations de la population et réponses des experts

Maladies pulmonaires et respiratoires



Il y a une inquiétude quant à l'exposition à long terme à des contaminants pour les personnes qui vivent près des lieux d'émission, de même qu'un intérêt à savoir s'il existe des conditions de santé ou des maladies dont la prévalence est nettement plus élevée à Trois-Rivières par rapport à l'ensemble du Québec.

Réponse : Il y a un ensemble de facteurs qui cause les enjeux de santé, dont le tabagisme, la pauvreté et le vieillissement de la population. Ces déterminants s'ajoutent à rendre une personne plus vulnérable aux impacts d'une moins bonne qualité de l'air. Il faudrait vérifier pour les autres conditions de santé ou de maladies afin de comparer Trois-Rivières au reste du Québec.

Feux et signalements



Les particules fines dans l'air ambiant causées par les feux de foyer et les feux extérieurs (camping, résidus verts brûlés) causent des nuisances importantes pour le voisinage. Ce dernier n'obtient pas de réponses satisfaisantes lors des signalements à la Ville (311) et se sent impuissant.

Réponse : Pour l'instant, la Ville de Trois-Rivières n'a pas de réglementation pour limiter les feux, contrairement à Montréal et Québec. Elle mise davantage sur les actions en lien avec le transport pour améliorer la qualité de l'air (ex. synchronisation des feux de circulation pour éviter les arrêts des camions). Dans certains cas, l'autorisation de brûler des résidus verts (feuilles, racines, branches) est accordée par le service de sécurité incendie de la Ville pour prévenir des incendies accidentels. Il faudrait que le politique, soit le conseil municipal, décide d'en faire une priorité et d'y apporter de nouvelles balises pour que l'administration puisse appliquer des mesures de restriction ou d'encadrement.

Instruments de mesure et encadrement



Le nombre de stations de mesures (3) est considéré comme insuffisant par certaines personnes qui aimeraient avoir un portrait plus détaillé de secteurs précis (ex. près de l'aéroport). Les capteurs individuels que des gens installent sur leur résidence sous-estimerait les concentrations de particules fines. Par ailleurs, du scepticisme est exprimé quant aux faits de laisser les industries choisir leur méthodologie pour la déclaration de leurs émissions atmosphériques et la gravité de certains avis de non-conformité que des industries ont reçus.

Réponse : Les trois stations à Trois-Rivières permettent d'avoir un portrait suffisamment représentatif pour que le MELCCFP puisse exercer son rôle de contrôle et d'encadrement. Les appareils certifiés utilisés par le Ministère respectent les plus hauts standards, sont calibrés et entretenus pour s'assurer d'avoir des données fiables. Rectification : les capteurs ont plutôt tendance à surestimer la concentration de particules fines et ont une durée d'utilisation d'une à deux années seulement. Quant aux 4 industries soumises à la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, elles transmettent des données représentatives de ses opérations, en fonction des méthodes, protocoles et instruments de mesure dont elles disposent.

Données



Les enjeux liés aux microplastiques, "aux particules ultrafines" et aux nanoparticules préoccupent certaines personnes qui se demandent à quel point les outils de surveillance des ministères arrivent à bien les mesurer. Également, les données présentées en moyenne mensuelle pourraient avoir comme effet d'aplanir les écarts plus importants sur une base journalière.

Réponse : Les microplastiques, les particules ultrafines, les nanoparticules, mais également le carbone noir sont des contaminants émergents. Le MELCCFP est toujours à l'affût des nouvelles technologies pour mesurer ces contaminants. Il effectue déjà le suivi du carbone noir et débute l'utilisation du suivi des particules ultrafines. Les micro-plastiques sont inclus dans le suivi des particules fines.

Odeurs et développement



La réputation de Trois-Rivières quant à ses odeurs de papetière nuit aux tentatives d'attraction de travailleuses et travailleurs, selon des études de marketing social réalisées à l'UQTR. La croissance des activités du Port de Trois-Rivières (Cap sur 2030) soulève aussi des préoccupations pour des gens vivant dans le quartier et craignant une augmentation des poussières et odeurs.

Réponse : L'équipe du contrôle environnemental du MELCCFP a identifié comme enjeux des papeteries les bruits, les odeurs et les poussières, pour lesquels il y a un plan d'action pour une amélioration continue et un suivi trimestriel. Pour les activités portuaires, l'encadrement et les protocoles de contrôle relèvent des autorités fédérales.

Pistes de solutions

Pour le gouvernement du Québec

- Réviser les **normes québécoises** de la qualité de l'air pour tendre vers les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
- Adopter des **objectifs à l'échelle du Québec** et des régions en lien avec les normes et les limites d'émissions, et créer un **programme de réduction** des contaminants atmosphériques.
- **Informé et sensibiliser** la population des risques liés aux contaminants.
- Augmenter les mesures de la qualité de l'air pour des **portraits locaux plus détaillés** dans l'ensemble du Québec.
- Mettre en place une **stratégie d'atténuation et de prévention** des effets sur la santé de la pollution atmosphérique.
- Intégrer les coûts sanitaires directs et indirects dans l'**évaluation économique de projets** susceptibles d'émettre des quantités significatives de polluants.

Pour la Ville

- Créer un **cadre réglementaire municipal** inspiré des villes les plus proactives.
- Développer une **stratégie de communication** pour encourager les bons comportements surtout lors des périodes où l'indice de la qualité de l'air est jaune (acceptable) et rouge (mauvaise).
- Implanter un **système de réception et d'analyse des plaintes** en lien avec les odeurs et la qualité de l'air (voir la proposition de Mme Elisabeth Lord).

Pour la population

- Consulter l'**indice sur la qualité de l'air** à Trois-Rivières et adapter les activités extérieures en conséquence : <https://www.iqua.environnement.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>.
- Interpeller les décideurs (conseil municipal et députation) pour les **informer des nuisances** vécues.
- Limiter le **chauffage au bois**.
- Réduire les **déplacements en voiture**.

Pour aller plus loin

Le registre des émissions de contaminants atmosphériques est publié sur Données Québec : www.donneesquebec.ca

L'inventaire des émissions des principaux contaminants atmosphériques en 2021 et leur évolution depuis 1990 est disponible en ligne : www.environnement.gouv.qc.ca/air/inventaire/index.htm

L'ensemble des données mesurées aux stations du réseau de surveillance sont téléchargeables sur le site Données Québec : www.donneesquebec.ca

Les données d'air ambiant sont analysées dans les bilans de la qualité de l'air du Québec : www.environnement.gouv.qc.ca/air/rapports-qualite-air.htm

Le cadre de référence sur l'air de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement : https://cape.ca/wp-content/uploads/2024/02/AQMF-Cadre-de-reference-pour-un-air-sain-Janvier-2024_VF.pdf?fbclid=IwAR0uYAiBhdIrLJlp1YFrtgtpLFYD-Gi9994jBRpRLEL8Gd4R120rz3feFfc

Placer l'environnement
au cœur de l'action
info@environnementmouricie.com